

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Avril 2010**

L'an deux mille dix, le neuf avril à 20 h 30 , le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 26 mars 2010, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Mme LEBRAUD, Mme DUGUET, Melle MAUNOURY, M. BOUCHER, Mme JULIEN-RIVE, M. LANGLOIS.

Absent : M. HUMBERT

Mme ZUKOWSKI est nommée secrétaire de séance.

On passe à l'ordre du jour.

### ***1. Affectation des Résultats de l'exercice 2009***

*Délib.n°18/2010*

Le Conseil Municipal,

Se référant au compte administratif de l'exercice 2009,  
Statue sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
Considérant les éléments suivants :

#### **Pour Mémoire :**

- Excédent d'investissement antérieur reporté + 310 226,30 €

#### **Solde d'exécution de la Section d'Investissement au 31/12/2009**

- Solde d'exécution de l'exercice - 6 209,51 €

soit un solde d'exécution cumulé de (Recette Investissement 001 BP 2010): + **304 016,79 €**

#### **Besoin de Financement de la Section d'Investissement au 31/12/2009**

- Restes à réaliser en dépenses d'investissement - 291 273,00 €

- Restes à réaliser en recettes d'investissement + 12 375,00 €

- Rappel du solde d'exécution cumulé + 304 016,79 €

**Besoin de financement total :**

/

**Résultats Cumulés de Fonctionnement à affecter au 31/12/2009 : + 26 918,25 €**

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

#### **AFFECTATION**

**1.** Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2010) /

**2.** Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 sur BP 2010) + 11 855,25 €

**3.** Excédent de fonctionnement reporté (crédit du compte 002 sur BP 2010) + 15 063,00 €

**TOTAL : + 26 918,25 €**

### ***2. Taux des Taxes Directes Locales 2010***

M. le Maire propose le maintien des taux de 2009 pour les taxes directes locales soit :

Taxe d'habitation : 20,15 %

Taxe Foncière Bâti : 17,19 %

Taxe Foncière Non Bâti : 88,21 %

Ces taux donneraient un produit attendu de **63 411 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition, à l'unanimité des voix.

### **3. BUDGET 2010**

M. le Maire présente la proposition de budget 2010 qui s'élève

- en fonctionnement à 222 853 €

- en investissement à 364 525 €

Les opérations d'investissement sont :

- Assainissement Collectif Bourg

- Aménagement sortie cimetièrè

- Enfouissement réseaux Bourg Haut

- Chaudière plaquettes bois Bâtiments Communaux

- Aménagement d'une nouvelle Salle de Mairie

- Columbarium

- Dénomination des Voies Numérotation des adresses

Le budget est approuvé à l'unanimité des voix.

### **4. Divers**

Suite au départ de la locataire, l'appartement de l'école devrait être reloué courant juillet.

Dans le cadre du Festival Coquelicontes une balade contée aura lieu à Cheissoux dimanche 23 mai avec Patricia Gaillard.

L'ordre du jour étant clos, aucun public n'étant présent, la séance est levée à 22 h .